



NORTHERN
GRAPHITE
CORPORATION

TSXV NGC
OTC NGPHF
FRA 0NG
XSTU 0NG
northerngraphite.com

Northern Graphite signe une entente foncière à Baie-Comeau afin d’y construire son usine de matériau d’anodes de batterie, visant à créer une chaîne d’approvisionnement en graphite nord-américaine de la mine à la batterie.

29 juin 2023 : Northern Graphite Corporation (**NGC:TSX-V, NGPHF:OTCQB, FRA:0NG, XSTU:0NG**) (la « Société » ou « Northern ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a signé une lettre d'intention (« LOI ») avec la ville de Baie-Comeau pour l'achat d'un terrain destiné à une usine qui produira plus de 200 000 tonnes par an de matériau d'anodes pour batteries (« BAM »), faisant ainsi progresser ses [plans](#) visant à alimenter les usines de fabrication de batteries lithium-ion dans toute l'Amérique du Nord. La lettre d'intention, qui est assujettie au financement et à l'obtention des autorités réglementaires, donne à Northern le droit d'acheter une propriété de 1,2 million de m², soit environ 300 acres, dans la zone industrialo-portuaire de Baie-Comeau, avec accès aux services municipaux et aux infrastructures, pour 1,2 million de dollars américains.

« Il s'agit d'un grand pas en avant dans notre stratégie visant à devenir un fournisseur intégré, durable et rentable de la mine jusqu'aux clients pour le marché en plein essor de la fabrication de batteries pour VE et jouer un rôle majeur dans la stratégie des minéraux critiques pour l'Amérique du Nord », a déclaré Hugues Jacquemin, PDG de Northern. « À partir de là, tout s'enchaîne. Nous savons maintenant où l'installation sera située, les besoins en énergie dont elle aura besoin et où cette énergie devra être acheminée. Nous pourrions ainsi procéder à tous les travaux de conception et de logistique nécessaires pour commencer la construction. »

Dans l'Ouest, il n'existe effectivement aucune capacité de conversion des concentrés des mines de graphite en anodes et les fabricants de VE comptent sur les promoteurs de projets tels que Northern pour combler le vide et approvisionner les usines de fabrication de batteries au lithium-ion dans toute l'Amérique du Nord. L'usine BAM de Baie-Comeau sera l'une des plus grandes installations de conversion de ce type au monde et traitera les concentrés provenant des mines de Northern ainsi que ceux des autres producteurs qui se présenteront. L'usine aura l'une des plus faibles empreintes de CO₂ de l'industrie grâce à son accès à une énergie hydroélectrique verte avec des tarifs parmi les plus compétitifs au monde.

« ID Manicouagan se réjouit de cette entente qui représente un tournant essentiel dans le développement de notre partenariat avec Northern pour la réalisation d'un important projet de transformation du graphite dans la zone industrielle portuaire de Baie-Comeau », a déclaré le président d'Innovation et Développement Manicouagan (« ID Manicouagan »), M. Marcel Cadoret.

« L'évaluation des options, la sélection et la confirmation du site ont permis de préparer le terrain pour les études techniques, sociales et économiques nécessaires à la mise en œuvre des plans de l'un des plus importants fournisseurs de matériaux de batteries au Québec et en Amérique du Nord », a déclaré Guy Simard, directeur du développement industriel d'ID Manicouagan.

Baie-Comeau est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, à environ 400 km au nord-est de la ville de Québec, dans la région économique de la Côte-Nord, et bénéficie d'un accès direct au reste de l'Amérique du Nord par la route, le chemin de fer ainsi qu'un port en eau profonde, ouvert toute l'année. La Société prévoit que la première phase de son usine BAM sera terminée en 2026 et nécessitera un investissement d'environ 500 millions de dollars, sera assujettie à un financement, à des approbations réglementaires et à certaines autres conditions. L'usine BAM est admissible à des programmes d'aide offerts par la province de Québec, les gouvernements canadien et américain, ainsi qu'à d'autres formes d'aide de la région de Manicouagan et à des mesures incitatives potentielles du Plan Nord.



Northern signe une lettre d'intention pour l'achat d'un terrain de 1,2 million de m² dans la zone industrielle portuaire de Baie-Comeau avec un accès à l'Amérique du Nord par la route, le chemin de fer ainsi qu'un port en eau profonde, ouvert toute l'année.

À propos de Northern Graphite

Northern est une société canadienne inscrite sur la liste des compagnies de la Bourse de croissance TSX dont l'objectif est de devenir un leader mondial dans la production de graphite naturel et de le transformer en produits critiques essentiels à une économie verte, notamment le matériau d'anode pour les batteries lithium-ion/VEs, les piles à combustible et le graphène, ainsi que les technologies industrielles de pointe.

Northern est la seule grande entreprise productrice de graphite en Amérique du Nord et deviendra le troisième producteur à l'exception de la Chine lorsque ses activités en Namibie reprendront. La société a également deux projets de développement à grande échelle, Bissett Creek en Ontario et Okanjande au Namibie, qui ont le potentiel de générer une croissance continue de la production pour le futur. Tous les projets contiennent du graphite de qualité « batterie » et sont situés à proximité d'infrastructures dans des juridictions politiquement stables.

Pour les demandes de renseignements des médias, veuillez contacter

Pav Jordan, vice-président Communications
Courriel : pjordan@northerngraphite.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Guillaume Jacq, Chef des finances
(613) 271-2124
Courriel : info@northerngraphite.com

Personne qualifiée

Gregory Bowes, B.Sc. MBA P.Geo, président du conseil d'administration, est une « personne qualifiée » tel que défini dans le Règlement 43-101 et a examiné et approuvé le contenu de ce communiqué de presse.

Pour plus d'informations

Veuillez consulter le site Web de la société à l'adresse <http://www.northerngraphite.com/investors/presentation/>, le profil de la société sur <https://www.sedar.com/>, nos réseaux sociaux énumérés ci-dessous ou communiquer avec la société au (613) 271-2124.



Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Les déclarations et informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots tels que « planifier », « s'attendre à », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer », « potentiel », « possible » et des autres mots similaires ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peuvent », « vont », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué comprennent des déclarations concernant, entre autres, les intentions de la société concernant la construction prévue d'une usine de traitement de matériaux d'anode de batterie et les intentions de la société concernant l'avancement de ses projets de développement jusqu'à la production et le développement de la capacité à fabriquer des produits à valeur ajoutée. Toutes ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses et des analyses faites par la direction en fonction de leur expérience et de leur perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des développements futurs attendus, ainsi que d'autres facteurs qu'ils jugent appropriés dans les circonstances. Cependant, ces déclarations sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux projetés, y compris, mais sans s'y limiter, des changements inattendus dans les lois, règles ou réglementations, ou leur application par les autorités compétentes ; l'échec des autres parties à exécuter comme convenu ; troubles sociaux ou de travail ; les variations des prix des matières premières ; une défaillance inattendue ou une insuffisance de l'infrastructure et l'échec des études en cours et envisagées à fournir des résultats anticipés ou des résultats qui justifieraient et soutiendraient la poursuite des études, du développement ou des opérations ; et la disponibilité adéquate de ressources financières. Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux informations ou déclarations prospectives.

Bien que les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse soient fondées sur ce que la direction considère comme des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à celles-ci. Ces déclarations prospectives sont faites à la date de ce communiqué de presse et sont expressément assujetties dans leur intégralité par cette mise en garde. Sous réserve des lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives contenues dans les présentes pour refléter des événements ou des circonstances survenus après la date de ce communiqué de presse.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.